
Séance du 28 mars 2023

N° 14/2023

**Ilot commercial :
avenants aux lots 2,
6, 11, 12 et 13**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Didier DAVID, Raphaële GONTIER, Thierry BOISSINOT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU Christian PINEAU, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Thomas BEVILLE, Guillaume PORCHET,

Excusées avec pouvoirs : Annie GUILBERT pouvoir à Christian PINEAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL.

Excusées sans pouvoir : Virginie MARTINS, Fabienne THORRÉE, Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ.

Secrétaire de séance : Guillaume PORCHET.

Date de convocation : 24 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	02
Votants :	14

Certifiée exécutoire,



Vu, Le Maire,


Lucy MOREAU

Transmission au contrôle de légalité le :

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20230328-14-2023-DE Date de télétransmission : 30/03/2023 Date de réception préfecture : 30/03/2023
--

N° 14 : Ilot commercial : avenants aux lots 2, 6, 11, 12, 13.

Annule et remplace la délibération n° 46/2022.

Thierry BOISSINOT expose : Des devis pour travaux supplémentaires sont proposés :

Pour le lot 6, menuiserie bois : montant du marché 24 805.25 HT

La fourniture et la pose d'un escalier de service pour la boulangerie, oublié par le BE Ates dans le dossier menuiserie bois. Montant HT 3 929.50.

La fourniture et la pose d'une porte blindée A2P coupe-feu 1/2H pour la chambre à tabac du multiservice en lieu et place d'une porte coupe-feu 1h.

Montant 4 867.30 HT.

Pour le Lot 11 : chauffage -montant du marché 51 000 Euros hors taxes. Proposition avenant n° 1 : 3 660 Euros hors taxes.

Cet avenant est justifié car la climatisation du local pâtisserie de la boulangerie n'a pas été prévue au marché.

Pour le Lot 12 plomberie, sanitaire - montant du marché 47 112.00 Euros hors taxes. Proposition avenant n° 1 : 2 894.60 Euros hors taxes.

Pour le Lot 13 électricité - montant du marché 114 000 Euros hors taxes Proposition avenant n° 1 : 10 286.89 hors taxes.

Ces deux avenants sont justifiés par le changement de fournisseur du matériel professionnel du boulanger - obligeant à modifier l'emplacement de sorties électriques et d'eau ainsi que par le choix du boulanger d'avoir 2 compteurs électriques d'une puissance de 36 Kva.

Pour le lot 2, charpente bois : Pour information :

- Supplément planches de rives en PVC blanc. Montant HT 2 709,00.
- Plus-value occasionnée par la couverture tuiles et de la gouttière en mauvais état de la maison riveraine indivision Alleau qui a contraint l'entreprise à réaliser un double chevronnage pour rendre le chéneau indépendant et protéger les murs des infiltrations. Montant HT 1 847,64.
- Plus-value habillages des sous faces du passage couvert et auvent béton. Montant HT 1 624.

Des moins-values sur ce lot sont en cours de calage entre l'architecte et l'entreprise. Ils sont estimés à 11 321.70 HT. Une nouvelle délibération sera présentée au conseil après définition exacte des plus et moins-values.

Le conseil valide ces modifications aux marchés et autorise le maire à signer les avenants correspondants.

Le secrétaire de séance,

Guillaume PORCHET



Le maire,

Accusé de réception en préfecture
L152421/1980517-2023-0328-14-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023